

Programme de formation

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR PORT DU HARNAIS

But de la formation

Obligation légales des employeur en matière de secourisme au travail

L'employeur a l'obligation d'assurer une formation auprès de ses employés, accompagnée d'un entraînement pratique au port d'équipement de protection individuelle de catégorie III (cf. classement des EPI), qui permettra à l'agent d'utiliser son matériel en parfaite connaissance.
Article L.230-2 du Code du Travail

Objectifs pédagogiques

1. Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
2. Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
3. Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur.
4. Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Pré-requis

Être âgé de 18 ans minimum
Reconnaissance de l'aptitude aux travaux en hauteur par la médecine du travail.

Conseils pratiques :

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, gants de protections et leurs EPI contre les chutes de hauteur à jour des vérifications périodiques.

Liste des référents

Référent administratif : Aurélie BRIAND

Référent pédagogique : Patrick MBELE

Référent handicap : Aurélie BRIAND

Type de public

Public concerné :

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnelle, à des travaux en hauteur.

Modalités et délais d'accès :

Sur demande par téléphone, par mail, ou site internet.

Via la fiche de pré-inscription (formation inter).

Délai pour les sessions intra : à convenir ensemble.

Accessibilité des locaux aux PMR :

Nos locaux sont accessibles aux PMR.

Nous contacter pour réaliser une étude personnalisée selon votre handicap.

Coût de la formation : Intra : À partir de 850€ HT/jour

Moyens pédagogiques

Outils utilisés :

- Salle de formation équipée (ordinateurs et vidéoprojecteur) – paperboard.
- Livret stagiaire individuel - Harnais et accessoires et ligne de vie
- Divers matériel pour mise en situation.

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation :

Les acquis théoriques et pratiques concernant l'utilisation du harnais seront validés par le biais d'une évaluation en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera délivrée par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation.

Méthodes pédagogiques

Modalités de suivi :

- Exposés théoriques illustrés par des mises en situation.
- Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.
- Méthode participative mettant à profit l'expérience des stagiaires.

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

Partie théorique :

Objectif 1 : Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur

- Travaux en hauteur et sécurité
- Contexte réglementaire,
- Accidents et causes d'accidents.

Objectif 2 : Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.

- Moyens de protection collective
- Moyens fixes et mobiles,
- Appareils d'élévation de personnes,
- Balisage et signalisation.

Objectif 3 : Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur.

- Choix des moyens de protection individuelle,
- Ancrages, anti-chutes et supports d'assurance,
- Absorbateurs d'énergie,
- Harnais et accessoires de liaison,

Objectif 4 : Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

- Conséquences d'une chute :
- Facteur de chute,
- Force de choc,
- Effet pendulaire,
- Tirant d'air,
- Organisation des moyens de secours.
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur :
- Vérification et contrôle des EPI,
- Règles d'entretien et de stockage.

Partie pratique :

Exercices pratiques

- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais,
- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant,
- Réglage du harnais,
- Mise en œuvre des systèmes de liaisons,
- Exercice de mise en suspension,
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

Accessible aux personnes handicapés : oui